

Contrat d'acceptation pour les enfants de 6 à 17 ans

J'accepte que mon enfant obtient une carte de bibliothèque et je donne mon consentement pour que la bibliothèque de la ville de Sundvall traite les données personnelles en conformité avec les règles d'emprunt de la bibliothèque. J'ai pris connaissance des règles d'emprunt et je m'engage à les suivre.

Données sur l'enfant		Écrire lisiblement!
● numéro d'identification personnel de l'enfant AAMMJJ-XXXX	écrire la date de naissance en cas de manque du numéro d'identification personnel AAMMJJ	
● nom de l'enfant		
● prénom de l'enfant		
● nom et numéro de la rue		
● code postale	● nom de la ville/place	
numéro de téléphone du portable/numéro de téléphone		
adresse électronique		
Données sur le tuteur/curateur		Écrire lisiblement!
● prénom et nom du tuteur/curateur		
● numéro d'identification personnel du tuteur/curateur	écrire la date de naissance en cas de manque du numéro d'identification personnel	
numéro de téléphone du portable du tuteur/curateur		
adresse électronique du tuteur/curateur		
● signature du tuteur/curateur		
● date actuelle		

● Données obligatoires – ces cases doivent être remplies.

Ps. N'oubliez pas de vous munir d'une carte d'identité avec photographie valable lorsque vous venez à la bibliothèque.

Les règles d'emprunt



franska

2018

Sundsvalls stadsbibliotek

Bienvenue!

Vous pouvez utiliser tous les services de la bibliothèque avec une carte de bibliothèque. Vous pouvez emprunter gratuitement dans les bibliothèques proches, dans la maison de la culture "Kulturmagasinet" ainsi que des bibliothèques mobiles. La carte de bibliothèque s'obtient gratuitement.

Un document précieux

Vous obtenez une carte de bibliothèque en présentant une carte d'identité valable menue d'une photographie. La carte de bibliothèque est un document personnel précieux. Vous ne devez pas laisser quelqu'un d'autre utiliser votre carte de bibliothèque. Vous êtes responsable de tous ce qui s'emprunte avec votre carte. Si vous perdez la carte, vous devez contacter la bibliothèque immédiatement pour la bloquer. L'achat d'une nouvelle carte de bibliothèque coûte:

- 30 couronnes pour les adultes.
- 10 couronnes pour les enfants de moins de 18 ans.

La carte de bibliothèque pour les enfants de 6 à 17 ans

Les enfants et les jeunes ayant l'âge de 6 à 17 ans obtiennent la carte de bibliothèque en remettant un contrat d'acceptation rempli à la bibliothèque. Le contrat d'acceptation doit être rempli par le tuteur/le curateur. Si vous êtes au-dessous de 18 ans et vous n'avez pas de carte d'identité menu d'une photographie, votre tuteur/curateur doit vous accompagner à la bibliothèque pour s'identifier. Le tuteur/curateur est responsable de la carte de l'enfant et de tous ce qui s'emprunte avec.

La carte de bibliothèque pour les écoles

Les médias qui seront utilisés lors des cours à l'école s'empruntent avec une carte de bibliothèque au nom de l'école. L'école est responsable de tous ce qui s'emprunte avec cette carte.

Le délégué

Si vous ne pouvez pas venir personnellement à la bibliothèque, vous pouvez emprunter par l'intermédiaire d'un délégué. Le délégué doit avoir un mandat par écrit, signé par le mandant ainsi que des cartes d'identités valables confirmant l'identité du mandant et du délégué. Le mandat doit être présenté chaque fois le délégué emprunte pour le mandant.

Le temps d'emprunt

Sur le reçu d'emprunt vous trouvez le dernier délai pour retourner les choses empruntées. Vous pouvez contrôler le temps d'emprunt et réemprunté par la page d'accueil de la bibliothèque:

www.sundsvall.se/bibliotek

Vous pouvez réemprunter deux fois au maximum, mais pas si quelqu'un d'autre a réservé la chose à réempruntée. Vous êtes responsable du matériel emprunté jusqu'à ce que l'emprunt est annulé.

Les retours d'emprunt en retard

Ceux qui sont âgées de plus de 18 ans doivent payer un droit de retard s'ils retournent ou réempruntent les livres en retard. Votre carte de bibliothèque sera bloquée si vous avez des droits impayés de 50 couronnes ou plus. Toute la somme doit être payée avant la levée du blocage. Si vous ne retournez pas ce que vous avez emprunté, la bibliothèque vous envoie deux lettres de réclamation. Après cela on envoie une facture et la carte de bibliothèque sera bloquée. Les factures impayées seront remises au bureau de recouvrements.

Les droits de retard

Ceux qui sont âgées de plus de 18 ans payent les droits de retard:

- Pour chaque média – 10 couronnes par début de semaine de retard.
- La somme maximale à l'occasion de chaque retour: 200 couronnes.

Le remboursement pour les médias détruits ou perdus

Les livres ou autres médias perdus ou détruits seront remboursés selon le prix d'achat, néanmoins au minimum selon ce qui suit. Pour les enfants en dessous de 18 ans ce sont les tuteurs/curateurs qui sont passibles des remboursements.

- Les médias pour adultes 300 couronnes
- Les médias pour enfants (livres index exclus) 200 couronnes
- Les livres de poche et les livres index 100 couronnes
- Les revues 60 couronnes

La bibliothèque accepte les exemplaires de remplacement. Un droit de 50 couronnes est encaissé pour pourvoir le livre pour l'emprunt. Les médias déjà payés ne seront plus remboursés.

Avertissement juste avant la fin du temps d'emprunt

La bibliothèque de la ville de Sundsvall propose le service de l'avertissement juste avant la fin du temps d'emprunt. Cela veut dire que vous recevez un message pour votre adresse électronique ou pour votre numéro de portable quand le temps d'emprunt est bientôt terminé. Vous êtes toujours responsable personnellement de retourner les objets empruntés à temps même si vous n'avez pas reçu l'avertissement d'avant la fin du temps de l'emprunt.

Les réservations et l'emprunt à distance

Vous pouvez avoir 10 réservations en même temps. Cela pour rendre les titres populaires plus disponibles. Le coût d'une commande d'un emprunt à distance est:

- 25 couronnes à l'intérieur des pays nordiques.
- Les emprunts à distance pour l'extérieur des pays nordiques coûtent 150 couronnes.

Les ordinateurs

Vous pouvez utiliser les ordinateurs publics de la bibliothèque. Il ne faut pas rechercher ou publier du matériel pornographique, raciste ou interdit. Il ne faut pas utiliser le mot de passe ou l'identité d'une autre personne. Si vous dépassez ces règles, votre carte de bibliothèque sera gelée pendant trois mois.

La loi sur la protection générale de l'informatique – GDPR

Lorsque vous obtenez une carte de bibliothèque, si vous permettez à votre enfant d'en obtenir ou si vous en avais déjà, vous consentez alors à ce que vos données personnelles seront enregistrées dans le registre des emprunteurs de la bibliothèque selon la loi sur la protection générale de l'informatique GDPR (General Data Protection Regulation).

Vos données personnelles seront exclusivement utilisées à l'intérieur des activités de la bibliothèque dans le but d'enregistrer les emprunts et les réservations des médias de la bibliothèque. Les données personnelles seront emmagasinées dans le système informatique de la bibliothèque de la ville de Sundsvall.

Les livres et les autres médias que vous emprunter ou réserver avec votre carte de bibliothèque seront enregistrés dans le système informatique de la bibliothèque. Ces données sont confidentielles et protégées selon la loi. Dès que l'objet emprunté est retourné ou l'éventuelle dette payée, les données seront effacées de votre carte de bibliothèque.

Vous pouvez obtenir un extrait du registre sur vos données personnelles en présentant une carte d'identité valable à la bibliothèque. Vous pouvez mettre à jour vos données personnelles en prenant contact avec la bibliothèque et en présentant une carte d'identité valable ou les corriger par vous-même en entrant dans "Mina sido" mes pages dans la page d'accueil de la bibliothèque. Si vous n'utilisez pas votre carte de bibliothèque pendant cinq ans, vos données personnelles seront effacées. Vous avez le droit de demander l'effacement de vos données personnelles, mais vous ne pouvez plus alors emprunter à la bibliothèque.

Le responsable des données personnelles

Le conseil de la culture et des loisirs de la commune de Sundsvall
"Kultur- och fritidsnämnden i Sundsvalls kommun",
Norrmalmsgatan 4, 851 85 Sundsvall
Numéro de l'organisation: 212000-2411
Téléphone: 060-19 10 00

Présenter des doléances concernant le traitement

Si vous voulez présenter des doléances concernant comment on traite vos données personnelles, alors vous contactez l'inspection de l'informatique:

"Datainspektionen", Box 8114, 104 20 Stockholm
Téléphone: 08-657 61 00.
Adresse électronique:
datainspektionen@datainspektionen.se